

# La perception de l'enseignement de la francophonie littéraire en Amérique du Nord

Amevi Bocco

Volume 49, numéro 2, 2018

La francophonie. Pratiques, réflexions et imaginaires

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1069742ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1069742ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue de l'Université de Moncton

ISSN

1712-2139 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bocco, A. (2018). La perception de l'enseignement de la francophonie littéraire en Amérique du Nord. *Revue de l'Université de Moncton*, 49(2), 13–35.  
<https://doi.org/10.7202/1069742ar>

Résumé de l'article

La francophonie en tant que champ d'étude de la littérature des régions du monde en dehors de la France métropolitaine ayant le français comme langue de communication apparaît de plus en plus, de nos jours, dans les universités en Amérique du Nord en général, et aux États-Unis en particulier. Cependant, force est de reconnaître que le terme « francophonie » tel qu'il apparaît pour la première fois vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est loin de représenter un domaine d'études de la littérature et de la culture aussi riche que celui de l'Amérique du Nord d'aujourd'hui, d'où la problématique à résoudre : Qu'est-ce que la francophonie? Comment la francophonie en Amérique du Nord diffère-t-elle de celle du plus grand espace francophone en termes de locuteurs, en l'occurrence l'Afrique? Ce projet se propose de partir des définitions multidimensionnelles du terme francophonie pour se focaliser sur l'Amérique du Nord, en particulier les États-Unis où le terme représente un champ académique et révèle un aspect unique dans les institutions universitaires avec plusieurs défis qui, de nos jours, nécessitent des solutions pratiques.

## LA PERCEPTION DE L'ENSEIGNEMENT DE LA FRANCOPHONIE LITTÉRAIRE EN AMÉRIQUE DU NORD

Amevi Bocco  
Tennessee Wesleyan University

### **Résumé**

La francophonie en tant que champ d'étude de la littérature des régions du monde en dehors de la France métropolitaine ayant le français comme langue de communication apparaît de plus en plus, de nos jours, dans les universités en Amérique du Nord en général, et aux États-Unis en particulier. Cependant, force est de reconnaître que le terme « francophonie » tel qu'il apparaît pour la première fois vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est loin de représenter un domaine d'études de la littérature et de la culture aussi riche que celui de l'Amérique du Nord d'aujourd'hui, d'où la problématique à résoudre : Qu'est-ce que la francophonie? Comment la francophonie en Amérique du Nord diffère-t-elle de celle du plus grand espace francophone en termes de locuteurs, en l'occurrence l'Afrique? Ce projet se propose de partir des définitions multidimensionnelles du terme francophonie pour se focaliser sur l'Amérique du Nord, en particulier les États-Unis où le terme représente un champ académique et révèle un aspect unique dans les institutions universitaires avec plusieurs défis qui, de nos jours, nécessitent des solutions pratiques.

**Mots-clés :** Francophonie, Amérique du Nord, espace francophone, définitions multidimensionnelles, champ académique.

### **Abstract**

Francophonie, as the study of literature of the areas of the world outside of the metropolitan France with French as a common language of communication, is seen more and more

nowadays in North American universities in general, and in those of the United States in particular. Nevertheless, one cannot but recognize that the term “*francophonie*,” which was introduced for the first time around the XIX<sup>th</sup> century, is far from an academic study of literature and culture, as we see it today in North America, prompting the following questions: What is *francophonie*? How is the *francophonie* in North America different from the *francophonie* in other parts of the world, especially in Africa, the largest Francophone region of the world in terms of the number of speakers. This study will start with the multidimensional aspects of the definitions of the term *francophonie*, and end with a focus on North America in general, and the United States in particular where the term represents an academic field, and reveals as well a unique aspect in higher institutions with major challenges that need to be met nowadays.

**Keywords:** *Francophonie*, North America, francophone space, multidimensional definitions, academic field.

Depuis son apparition vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour désigner l'ensemble des personnes et des pays ayant en commun la langue française, le terme « francophonie » a connu des mutations ou des métamorphoses multidimensionnelles. Parti d'un simple mouvement initié par des hommes de lettres (Organisation internationale de la francophonie [OIF]), la « francophonie » désigne de nos jours une organisation à facettes multiples (culturelle, économique et politique), un espace géographique et linguistique, mais aussi une discipline qui comprend la littérature de cet espace géographique en dehors de la France métropolitaine ayant le français comme langue de communication. Cependant, comme discipline et littérature, la « francophonie », vu le dynamisme du domaine qu'elle représente traverse les frontières pour parvenir aux autres régions du monde, telles que l'Amérique du Nord en général et les États-Unis en particulier où la discipline se fait de plus en plus remarquer. C'est justement dans cette dernière perspective que ce projet se propose d'intervenir. Ainsi, dans ce cadre précis, il s'agit de mener une analyse approfondie et détaillée

de la perception, de l'enseignement, du succès et des défis de la « francophonie » comme discipline et spécialité académiques au sein du monde universitaire nord-américain et plus précisément aux États-Unis, un espace géographique non francophone. Notre travail part d'une évaluation générale des informations de nature pédagogique pour aboutir à des propositions et des recommandations qui pourront être très pertinentes et utiles pour l'avancement de cette discipline. Et pour arriver là, notre analyse passe brièvement en revue le statut de la francophonie littéraire dans les universités en Afrique, le continent qui, selon l'observatoire de la francophonie, sert de résidence à 59 pour cent des locuteurs francophones du monde (OIF, 2018). Ce détour met au jour le fait que le terme « francophonie », pour signifier l'étude des littératures des régions en dehors de la France métropolitaine parlant le français, n'existe pas dans les départements de littérature en Afrique, mais qu'il existe en Amérique du Nord, une région qui, paradoxalement, est majoritairement anglophone.

Bien avant l'apparition de la francophonie comme discipline en Amérique du Nord, la terminologie existe déjà. En effet, les termes « francophonie » et « francophone » apparaissent pour la première fois dans les années 1880, sous la plume du géographe français, Onésime Reclus, dans *France, Algérie et colonies* pour désigner

[...] tous ceux qui sont ou semblent être destinés à rester ou à devenir participants de notre langue : Bretons et Basques de France, Arabes et Berbères du Tell dont nous sommes déjà les maîtres. Toutefois nous n'englobons pas tous les Belges dans la « francophonie » bien que l'avenir des Flamingants soit vraisemblablement d'être un jour des Franquillons.

(Reclus, 1886, p. 422-423)

L'auteur estime en cette période à 47 825 000 personnes « la population probable au 31 décembre 1880 » (p. 423) des francophones dans le monde : 41 600 000 en Europe, 3 560 000 en Afrique, 2 580 000 en Amérique et 85 000 en Asie (p. 423). Cependant, comme le précise Luc Pinhas,

La réflexion d'Onésime Reclus se déploie en effet dans le contexte de la mise en place de la « République coloniale », alors que l'impérialisme français connaît un élan majeur qui le mènera à son apogée au début du XX<sup>e</sup> siècle et alors que se forge « l'idée coloniale ».

(Pinhas, 2004, p. 71)

Aujourd'hui, un siècle plus tard, la définition originelle géographique, coloniale et linguistique de Reclus est dépassée pour englober d'autres nouvelles dimensions. Mais comme le note François Provenzano, la notion de la nouvelle francophonie n'acquiert en réalité une certaine résonance dans l'espace public qu'après les années 1960 (2006b, p. 93). En effet, pour un bon nombre de chercheurs, les fondements de la nouvelle francophonie sont avancés en 1962 dans *Esprit*, sous la plume de Léopold Senghor qui écrit que « la principale raison de l'expansion du français hors de l'hexagone, de la naissance d'une francophonie est d'ordre culturel. » (p. 838) Senghor, dans son essai, se livre à ce que Provenzano appelle « un plaidoyer ardent en défense de la langue de Voltaire pour assurer le maintien et la croissance du prestige international du français » (2006b, p. 93). C'est justement cette idée que semble soutenir Alain Rossignol quand il parle de « la nécessité de laisser vivre la langue française dans ses transformations et ses adaptations... »<sup>1</sup>. Il affirme ainsi à Abidjan en 1989 :

Grâce à la langue française, les poètes et les écrivains africains ont pu s'exprimer et être compris bien au-delà des frontières de leurs pays, leurs idées ont pu se développer beaucoup plus rapidement que s'ils s'étaient exprimés dans leurs langues maternelles. Léopold Sédar Senghor, Édouard Maunick, poète mauricien, Tchicaya U Tam'si, écrivain congolais... s'ils ont pu nous faire connaître

leurs chants, voire quelquefois leurs langues,  
c'est qu'ils ont acquis l'audience nécessaire  
par le français.<sup>2</sup>

Mais pour Senghor, écrivain, académicien et homme politique, la francophonie c'est un tout; un ensemble culturel, politique, économique; une symbiose, mais aussi un médium de liberté, et rien n'exprime mieux ce qu'est la francophonie que la conclusion de l'auteur lui-même :

Que conclure de tout cela, sinon que nous, politiques noirs, nous, écrivains noirs, nous nous sentons pour le moins aussi libres à l'intérieur du français que de nos langues maternelles. Plus libres en vérité, puisque la liberté se mesure à la puissance de l'outil : à la force de création. Il n'est pas question de renier les langues africaines [...]. Il est question d'exprimer notre authenticité de métis culturel, d'hommes du XX<sup>ème</sup> siècle. Au moment que, par totalisation ou socialisation, se construit la Civilisation de l'Universel, il est, d'un mot, question de nous servir de ce merveilleux outil trouvé dans les décombres du Régime colonial. De cet outil qu'est la langue française. La francophonie, c'est cet humanisme intégral, qui se tisse autour de la terre : cette symbiose des « énergies dormantes » de tous les continents, de toutes les races qui se réveillent à leur chaleur complémentaire.

(Senghor, 1962, p. 843-844)

Le concept de la francophonie ainsi réveillé par Senghor sous d'autres dimensions s'inscrit dans un contexte plus organisé au moment où, selon Maurice Druon,

[e]n 1976, Léopold Senghor, le poète homme d'État, prenait l'initiative, avec les présidents Habib Bourguiba et Hamani Diori, de lancer aux ministres des affaires étrangères de

cinquante pays une invitation à se réunir pour préparer une conférence des chefs d'États des pays entièrement ou partiellement francophones, où serait créé un « commonwealth » à la française.

(Druon, 1997, p. 117)

Aujourd'hui, cette idée de francophonie, qui part d'une simple vision de la promotion de la langue et de la culture françaises, d'une part, regroupe 300 millions de locuteurs français dans le monde (OIF, 2018), dans un espace linguistique et géographique bien déterminés, et, d'autre part, s'érige en une puissante institution multilatérale (linguistique, politique, sociale, économique et littéraire) connue de nos jours sous le nom de l'Organisation internationale de la Francophonie. On parle désormais de francophonie avec un « f » minuscule pour désigner les locuteurs de la langue française et de Francophonie avec un « F » majuscule pour figurer le dispositif institutionnel organisant les relations entre les pays francophones ([www.francophonie.org](http://www.francophonie.org)). Ce « dispositif institutionnel » regroupe à l'heure actuelle en son sein 84 états et gouvernements membres et observateurs à travers le monde.

### **La troisième francophonie**

Outre les deux sens bien connus du terme francophonie (locuteurs de langue française de l'espace linguistique francophone et institutions politiques qui utilisent le français dans leurs échanges), il en existe un troisième qui est une discipline académique, un champ d'étude littéraire qui se consacre à l'étude des pensées, et des genres produits par les auteurs et les écrivains de l'espace francophone. À la « Civilisation de l'Universel » (Senghor, 1962, p. 844), « [...] il a fallu substituer le concept du dialogue des cultures. » (Provenzano, 2006a, p. 9) Pour Provenzano, c'est à travers ce concept du dialogue des cultures que s'inscrit la première définition de la francophonie littéraire « [...] où elle se conçoit dès lors comme l'assemblage de différentes "aires culturelles", chacune porteuse de ses spécificités et participant à l'édification d'un exotisme francophone. » (*ibid.*, p. 9) Bien sûr, cette définition de la francophonie est à l'origine de maintes problématiques discutées par nombres d'auteurs tels que Michel Beniamino qui, dans *La francophonie littéraire : essai pour une théorie*

(1999), « [...] fonde la francophonie littéraire sur plusieurs paramètres : espace, histoire et langue... » (cité par Riffard, 2006, p. 3) Il ne s'agit pas dans ce projet d'une discussion théorique de la francophonie littéraire. Ainsi, connue sous d'autres angles de recherche comme « littératures périphériques » (cité par Provenzano, 2006a, p. 16) chez Denis Saint-Jacques, « littératures secondes » (cité par Provenzano, 2006a, p. 14) chez Gustave Charlier, « littératures émergentes », « littératures migrantes », etc., notre travail se limite au terme « francophonie » tel qu'il est entendu dans la majeure partie des départements universitaires en Amérique du Nord en général et aux États-Unis en particulier. Ainsi, à la suite de François Provenzano (2006a), nous qualifions cette troisième francophonie de « socio-discursive » (p. 16) et nous l'entendons comme étant « [...] l'ensemble des rhétoriques, des idéologies, des concepts, des représentations mis en place pour rendre compte de la communauté des usagers et des usages de la langue française [...] » (*ibid.*, p. 16). En matière d'appellation et de classement départemental, la désignation de ce champ académique existe seulement en Amérique du Nord. Le champ littéraire existe dans certaines universités en Afrique, mais il est connu sous d'autres appellations et il est intégré au département des lettres modernes, souvent spécialisé dans l'enseignement de la littérature française. Dans une publication parue en 2003, Amadou Koné déplorait l'inexistence des départements de littérature africaine et de littérature francophone sur le continent noir. Il écrit à ce propos :

*In Africa, Francophonie refers more to a political entity than to literature. In truth, it is here in the United States that I have progressively come to think of the teaching of African literature in French as "Francophone" teaching or as falling under the banner of Francophone studies.*

(Koné, 2003, p. 69)

La situation en Afrique francophone a quelque peu évolué du fait de l'intérêt accordé aux écrivains francophones par la critique littéraire. Cependant, des informations recueillies directement auprès de quelques universités africaines font état d'une situation totalement différente de celle qui prévaut en Amérique du Nord en termes d'organisation départementale



et de terminologie. Par exemple, à l'Université Félix Houphouët-Boigny de Côte d'Ivoire<sup>3</sup>, il existe au sein du Département des lettres modernes, une Unité pédagogique du roman africain qui se spécialise uniquement dans l'enseignement des auteurs africains francophones. Selon Fatoumatou Touré-Cissé, l'Unité pédagogique du roman africain compte 17 professeurs spécialistes et 5 000 étudiants de la première année au doctorat. En outre, il existe à l'intérieur du Département des lettres modernes, une Unité pédagogique de littérature maghrébine, distincte de celle du roman africain. La situation est similaire aux universités Gaston Berger de Saint-Louis au Sénégal<sup>4</sup> et d'Abomey Calavi au Bénin<sup>5</sup>; les cours sur les auteurs francophones relèvent respectivement des unités des Lettres, des arts et de la communication et de l'Art et de la culture, lesquelles sont sous la responsabilité du Département des lettres modernes. Et dans ces deux dernières universités, les études francophones se concentrent aussi seulement sur les auteurs africains francophones. À l'Université de Nouakchott en Mauritanie<sup>6</sup>, les choses sont organisées de façon un peu différente. La littérature francophone est enseignée au sein du Département de langue et de littérature françaises, lequel relève de la Faculté des lettres et des sciences humaines. Et, selon Mbouh Diagana, le Département compte quatre professeurs spécialistes, mais aucun étudiant se spécialisant dans la filière francophone. À la différence de ce qui se fait à l'Université Félix Houphouët-Boigny, à l'Université Gaston Berger et à l'Université d'Abomey Calavi, l'enseignement prodigué couvre toutes les régions francophones du monde, telles que l'Afrique noire, le Maghreb, les Caraïbes, l'Europe, l'Asie et le Canada.

Ces premiers constats permettent d'envisager que, dans les universités africaines, la francophonie est loin d'être reconnue comme une discipline ou un champ d'études littéraires. Les auteurs et les écrivains francophones sont étudiés dans divers départements, mais à l'exception de ce qui se fait à l'Université de Nouakchott, dans un horizon très restreint et très spécifique (p. ex., littérature africaine, caribéenne ou maghrébine) et jamais de façon globale dans un département de la francophonie ou de littérature francophone, comme c'est le cas en Amérique du Nord. Pour Amadou Koné, l'absence de départements de la francophonie qui se focalisent sur les auteurs francophones hors de la France métropolitaine peut s'expliquer par le problème d'équivalence de diplôme, car un diplôme octroyé dans un pays africain francophone est équivalent au diplôme français. Ainsi, un

étudiant ivoirien, togolais, camerounais, etc., qui obtient un Diplôme d'études approfondies (DEA) en littérature française classique peut s'inscrire directement dans un programme de doctorat en France, ce qui sous-entend un contrôle des programmes académiques universitaires en Afrique par la France (Koné, 2003, p. 68). Dans ce contexte, pour Koné, le dictat du système éducatif français « [...] *is to impose a system that is not only linguistic, but that also, little by little, erases the culture of the countries that use French as a language of business and of creativity.* » (*ibid.*, p. 68) Or, comme le remarque Dominic Thomas, dans les universités françaises,

[...] l'enseignement de l'histoire africaine est quasi inexistant, de même que celui de la littérature africaine d'expression française malgré le rayonnement international de ces écrivains « habitant » la langue de Molière, devenant désormais les ambassadeurs les plus visibles de la culture française à travers le monde.

(Thomas, 2017, p. 81)

Le fait que l'enseignement de la littérature africaine d'expression française soit inexistant crée une énorme difficulté, non seulement pour l'équivalence de diplômes obtenus sur le continent africain, mais aussi pour la continuation des études académiques dans cette filière en France.

*The system of equivalence [...] is a powerful coercive tool. It is an artifice that allows France to impose its own system, its own literature, and its own culture. African professors, in cooperation with a few French professors, have had to fight continuously against a system that is fundamentally opposed to a literature that appeared minor in its written form in the French language and that was not even recognized as literature in its oral form.*

(Koné, 2003, p. 68)

## **La francophonie en Amérique du Nord**

### **Le Canada**

L'histoire et l'évolution de la francophonie au Canada sont particulièrement intéressantes. Situé en Amérique du Nord, le Canada peut être qualifié de pionnier dans l'enseignement de la langue et de la littérature françaises, comme l'affirme Josias Semujanga et Michael Call : « *In bilingual Canada, there is a longstanding tradition of teaching French language and literature.* » (2003, p. 72) Semujanga et Call affirment que l'Université Laval et l'Université de Sherbrooke se démarquent en matière d'études francophones grâce à l'étude de la francophonie nord-américaine à l'Université Laval, et au Centre d'études de littératures d'expression française (CELEF) et aux Éditions Naaman à l'Université de Sherbrooke, des initiatives qui permettent d'étudier tous les horizons de la francophonie tels que l'Afrique, les Antilles, la Belgique, la Suisse, le Vietnam, etc. En effet, avant les années 1950, l'enseignement de la langue et de la littérature françaises au Canada se fait dans les départements d'études françaises où les cours et les recherches se concentrent sur la France métropolitaine en fonction des siècles ou des périodes. Pour reprendre Semujanga et Call, « *to teach French-language literature was rather to teach French literature, 'real' literature* » (2003, p. 73). Cependant, vers les années 1950, des cours sur la littérature du Canada francophone commencent à être introduits dans les départements d'études françaises à travers tout le Canada, mais cette littérature occupe une position marginale, car la littérature française possède encore un statut privilégié.

Puis, avec les années 1960 et la Révolution tranquille, l'identité politique francophone québécoise commence à se préciser et à être reconnue, ce qui provoque de profonds changements socio-politiques et culturels dans la province. Ceux-ci contribuent à créer un intérêt pour l'enseignement de la francophonie et plus particulièrement pour celui de la littérature du Canada francophone, une des voies retenues pour faciliter l'établissement et la reconnaissance de cette identité. Cet investissement porte ses fruits, car, dans les années 1970, la littérature du Canada francophone parvient à atteindre le même statut que celle de la littérature française.

Toutefois, la montée du mouvement nationaliste réduit rapidement l'enseignement de la littérature du Canada francophone à la littérature québécoise, et ce, dans le but d'en faire une littérature nationale. L'effet de cette orientation entraîne l'exclusion des auteurs et des écrivains des autres régions francophones, telles que l'Afrique, les Caraïbes, l'Asie et l'Europe, non seulement de l'enseignement, mais des corpus de recherche. Le Québec francophone semble hésiter à embrasser la francophonie littéraire dans toutes ses formes, peut-être de peur que la littérature québécoise, objet de fierté nationale, ne soit plus la seule sous les feux des projecteurs. Semujanga et Call résumant bien la situation.

*With the Quiet Revolution however, Quebecois literature took its revenge on French literature, and from that point on began to occupy a privileged place in literature departments to the degree that, based on the number of courses offered by the programs, it reached equal status with the literature of France. [...] Considering the historical situation of instruction in Francophone literatures, a fundamental contradiction becomes apparent in the Quebecois universities. On the one hand, they claim to be the guarantors of the promotion of the French language, while on the other, they consider other French-language literatures as intruders. The push to elevate the teaching of Quebecois literature to the status of a national literature thus implies a withdrawal from the rest of Francophone literature, both Canadian and worldwide. While political Francophonie is seen as an ally in the long and difficult quest of the Belle province for national sovereignty, Francophone literature presents a narrative opposed to the national literary project. (Semujanga et Call, 2003, p. 74)*

L'Université Laval et l'Université de Sherbrooke échappent cependant à ce que Semujanga et Call qualifient de « *fundamental contradiction* » en embrassant l'enseignement de la francophonie dans toutes ses formes. Malgré qu'elles se situent au Québec, ces deux universités canadiennes embrassent l'enseignement de la francophonie dans toutes ses formes et diversités. Il semble que le décès de Naaman en 1986 compromet un peu l'enseignement de la francophonie à l'Université de Sherbrooke. Cependant, la Journée internationale de la francophonie, et les colloques, les congrès et les journées d'étude consacrées à la francophonie hors Québec connaissent un léger progrès, mais ils restent tout de même dans une position marginale par rapport à ceux consacrés aux littératures française et québécoise.

Aujourd'hui, presque toutes les grandes universités québécoises ont des spécialistes de la littérature francophone au sens large, mais la consultation des sites Web de quelques-unes d'entre elles confirme que ceux-ci sont toujours moins nombreux que les spécialistes de la littérature française ou québécoise. En effet, il y a un spécialiste de littérature francophone (maghrébine et antillaise) et neuf spécialistes de littératures françaises et québécoise à l'Université Laval; deux spécialistes de littérature francophone d'autres horizons que l'horizon québécois, dix-sept spécialistes de littérature française et huit spécialistes de littérature québécoise à l'Université de Montréal; il n'y a aucun spécialiste de littérature francophone d'autres horizons que l'horizon québécois, et quatre spécialistes de littérature française et cinq spécialistes de littérature québécoise à l'Université de Sherbrooke. C'est peut-être la distribution du corps professoral au sein de cette dernière université qui explique qu'elle compte deux groupes de recherche importants sur la littérature québécoise (le Groupe de recherches et d'études sur le livre au Québec [GRÉLQ] et le Groupe de recherche en études littéraires et culturelles comparées au Canada et au Québec [VERSUS]), mais aucun sur la littérature francophone hors du Canada.

Au Québec, l'Université de Montréal prend la tête dans le domaine de l'enseignement de la francophonie durant les années 1990, un « [...] *leadership role that the Université Laval used to enjoy* [...] » (Semujanga, 2003, p. 77). D'abord, contrairement à la plupart des universités au Canada en général et au Québec en particulier, la francophonie relève du

Département des littératures de langue française, une appellation qui, à notre avis, traduit mieux la réalité du champ littéraire francophone. Par ailleurs, les professeurs et les chercheurs de l'Université de Montréal font un travail de recherche remarquable dans le domaine de la francophonie hors Québec. Selon le site Web du Département, depuis 2005, entre 30 et 35 mémoires et thèses ont été dirigés à l'Université de Montréal. Outre la Maîtrise en littératures de langue française et le Doctorat en littératures de langue française, l'Université de Montréal offre un Baccalauréat en littératures de langue française, une formation rare dans les universités en Amérique du Nord et qui permet aux étudiants d'approfondir leurs connaissances des littératures francophones autres que celles de la France et du Québec.

Au Canada, le Québec francophone n'est pas le seul à s'intéresser à la francophonie. En effet, l'enseignement des littératures de la francophonie fait son apparition dans les universités anglophones dans les années 1970. Cependant, à la grande différence de ce qui se fait dans les universités québécoises de langue française, les universités anglophones donnent une plus grande visibilité aux littératures francophones hors Canada, avec un nombre de spécialistes supérieur à celui des universités québécoises francophones. C'est peut-être l'influence des universités américaines qui explique que les professeurs et les chercheurs de ces universités s'intéressent à toutes les régions de la francophonie. Tout comme aux États-Unis et dans les universités québécoises francophones, les programmes axés sur la francophonie au Canada anglophone relèvent des départements de français, ce qui réduit considérablement leur autonomie. Bien que la plupart de ces universités aient des programmes de premier cycle, il n'y en a qu'un certain nombre, comme l'Université de Toronto, l'Université Dalhousie, l'Université de la Colombie-Britannique, l'Université du Manitoba, qui offrent des programmes de deuxième et de troisième cycles.

### **Les États-Unis**

Aux États-Unis, l'étude de la francophonie comme champ académique commence vers les années 1970 au gré des découvertes personnelles ou grâce à des contacts dans les départements de français d'universités francophones. Cette forme non organisée de la découverte de la francophonie a l'allure de réunions de sociétés secrètes qui se réunissent

pour lire des textes « bannis », « interdits », voire « illégaux », et dont l'atmosphère mystérieuse est liée au caractère rare des textes (Scharfman, 2003, p. 29). Dans sa description des débuts de la découverte de la littérature francophone, Ronnie Scharfman, l'une des pionnières de la littérature francophone aux États-Unis, s'exprime sur cette notion de « secret » :

*Another junior faculty member in the department, George Joseph, had spent several years in Senegal and was an enthusiastic reader of its Francophone literature. We would compare reading notes in the corridors of William L. Harkness Hall, forming our own secret society.*  
(Scharfman, 2003, p. 11)

Le même concept est repris par Réda Bensmaïa, un autre pionnier, qui utilise cependant les termes « *veritable black out* » (2003, p. 19) ou « *the in-terdict* » (*ibid.*, p. 19). Pour lui,

*[...] what we now call 'Francophone literature' had been, back then, and for each and every one of us, the object of veritable scotomization process, a primordial interdict even: we knew that this literature existed, but we behave officially as if it did not.*  
(*ibid.*, p. 19)

Bensmaïa affirme qu'il n'y a aucune structure administrative ni pédagogique pour établir et lancer l'enseignement de la littérature francophone dans les départements de français, les seuls à être reconnus officiellement comme légitimes et où les études ne portent que sur la littérature canonique française divisée en périodes ou siècles (*ibid.*, p. 19). Selon lui, l'inexistence de ces structures est due à l'absence quasi totale de demandes de la part des étudiants; la politique capitaliste de l'offre et de la demande ayant un grand rôle à jouer dans l'offre de cours et de programmes aux États-Unis. Les universités américaines étant très coûteuses, avant de décider de son champ d'étude ou de sa discipline, l'étudiant américain pense d'abord aux débouchés. Le retour sur le dollar investi n'étant pas toujours à la hauteur des attentes des étudiants, ceux-ci choisissent souvent

d'autres départements que ceux de langues et de littératures. Pragmatisme américain oblige, les administrateurs universitaires hésitent à investir dans ces programmes dont ils ne saisissent pas clairement l'importance et qui ne semblent pas susciter l'intérêt de la population. C'est précisément ce dernier point que Samba Gadjigo rappelle :

*The genesis of the American university system and the important transformations that it has experienced during its history confirm what may be obvious: that there have always been close links between universities and the larger forces that control the American society as a whole.*

(Gadjigo, 2003, p. 33)

Cependant, comme le montre Adrien Huannou en 1966, avec la naissance du mouvement *Black Power* dirigé par Stokely Carmichael et la prise de conscience des connaissances historiques et culturelles par les Afro-américains, l'Amérique noire se tourne vers les études africaines (cité par Gadjigo, 2003, p. 34). Cet éveil de conscience couplé à la déségrégation de plusieurs universités américaines de 1970 à 1973 ont contribué à faciliter l'accès des Afro-américains aux études universitaires et à ainsi augmenter l'intérêt de ces étudiants et des autres pour les littératures africaines. C'est ainsi que les départements et les programmes de *Black Studies* sont passés de 350 à 600 étudiants au niveau national en moins de cinq ans (cité par Gadjigo, 2003, p. 34). C'est par cette voie et grâce à des initiatives individuelles des pionniers de la francophonie de l'Amérique du Nord que la littérature africaine écrite en français entre pour la première fois dans les universités américaines. Selon Thomas Cassirer,

*One of the earliest pioneers was Mercer Cook, an African American professor of French at Howard University. After meeting Léopold S. Senghor at the first Congress of Black Writers and Artists in Paris in 1956, Cook began teaching Senghor's poetry at Howard.*

(cité par Gadjigo, 2003, p. 35)



Les initiatives comme celle de Cook et l'intérêt des Afro-américains pour des programmes leur permettant de mieux connaître leurs racines mènent à la naissance de programmes axés sur la francophonie au sein de certaines universités, telles que l'Université du Massachussets, le Smith College, le Mount Holyoke College, l'Université de l'Illinois et l'Université du Wisconsin. Cependant, encore une fois, force est de constater, que ces programmes occupent une position marginale.

Aujourd'hui, près d'un demi-siècle après l'entrée de la francophonie dans les universités américaines, des progrès dans son évolution et son enseignement sont incontestables. En effet, la liste produite par la Modern Language Association (MLA) montre que le nombre de postes de professeurs adjoints menant à la permanence dans le domaine de la littérature francophone augmente chaque année. En outre, les professeurs de littérature française, surtout les spécialistes de la littérature française des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, montrent un intérêt de plus en plus marqué pour la francophonie. Cependant, la consultation des sites Internet de quelques universités américaines, y compris quelques-unes de celles qui sont reconnues comme pionnières en la matière, indique une progression non uniforme. Si le nombre de spécialistes et de cours augmentent dans certaines universités, il est stagnant ou inexistant dans d'autres.

Examinons la situation dans les universités et les collèges mentionnés précédemment. Au Smith College, il n'existe pas de programme axé sur la francophonie aux cycles supérieurs, mais quatre des onze professeurs qui enseignent au premier cycle au Département de français sont des spécialistes de la francophonie. La situation est similaire à l'Université Howard, mais, cette fois, ce sont quatre des cinq professeurs du Département de français qui enseignent des cours portant sur la francophonie. À l'Université du Massachussets, la francophonie comme spécialité a été éliminée pendant un certain temps à cause de contraintes budgétaires, mais, aujourd'hui, le Département de français et d'études francophones a trois de ses huit professeurs qui enseignent dans le domaine de la francophonie. Au Mount Holyoke College, les programmes axés sur la francophonie du Département de français sont toujours bien fréquentés.

L'enseignement de la francophonie s'est également répandu dans un grand nombre d'universités des différentes parties du pays, dont l'Université de Louisiane, l'Université Berkeley, l'Université du

Tennessee, l'Université de Géorgie, l'Université de Caroline du Nord, pour n'en nommer que quelques-unes. Aujourd'hui, même au sein des universités qui ne disposent pas de programmes d'études aux cycles supérieurs, les étudiants inscrits au baccalauréat doivent suivre un grand nombre de cours portant sur la francophonie pour obtenir leur diplôme de français, de littérature française ou de langue moderne. Et contrairement à ce qui prévaut au Québec, la francophonie aux États-Unis comprend toutes les régions et tous les pays francophones, car il n'existe aucune politique identitaire qui exige la focalisation sur une région donnée.

De toutes les universités qui, aux États-Unis, disposent de programmes axés sur la francophonie, l'Université de Louisiane se démarque nettement des autres. À l'instar d'autres universités, elle offre des programmes de premier et de deuxième cycles de français, dont une des concentrations offertes est la francophonie; cependant, ce qui la distingue est le fait qu'elle est la seule à offrir un doctorat en littérature francophone. Il s'agit là d'un gain important permettant de donner une visibilité à la francophonie qui, autrement, n'est souvent qu'une mention, car les diplômés sont des diplômés de français, de littérature française ou de langue moderne. En outre, selon le site Web de l'Université de Louisiane, sept des neuf professeurs sont des spécialistes de la francophonie.

Cette sensibilité à la francophonie découle certainement de l'histoire de la région. En effet, à la suite de sa découverte au XVII<sup>e</sup> siècle par l'explorateur français Robert Cavalier de la Salle, plusieurs vagues d'immigration en provenance de la France et parmi lesquelles se trouvent un grand nombre d'Acadiens ont lieu. Le processus de colonisation de la Louisiane par les Français jusqu'à sa vente aux Américains en 1803 lui confère une richesse tant historique que linguistique. Selon le site Web de la Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord (CEFAN), en 2016, plus d'un million des quatre millions et demi d'habitants de l'état ont des ancêtres francophones et sont fiers de leurs origines.

Sur le plan de la recherche, l'entrée de la littérature africaine dans les universités américaines est accompagnée de la création en 1970 de la revue *Research in African Literatures*. Cependant, comme l'affirme Samba Gadjigo (2003), « [...] a rapid review of the essays published in its first issue shows that interest in Anglophone countries dominated [...] » (p. 38).

Cette réalité mène à la création de nouvelles revues dédiées à la publication des recherches dans le domaine de la francophonie, notamment la revue *Études francophones* fondée par l'Université de Louisiane en 1986 qui est aujourd'hui une importante ressource pour les étudiants et les chercheurs du champ de la francophonie. Quelques-unes des autres revues sont *Francophone Studies* (en ligne) de l'Université du Connecticut, *French and Francophone Studies* fondée par John Erickson à l'Université du Minnesota et *Yale French Studies* de l'Université Yale.

Nonobstant le progrès accompli, la francophonie aux États-Unis n'est pas encore une discipline à part entière. Pour preuve, un demi-siècle après son entrée dans les universités américaines et dans la très grande majorité d'entre elles, le champ de la francophonie est toujours sous la « tutelle » des départements de français, les spécialistes de la francophonie sont moins nombreux que ceux de la littérature française et les diplômes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat en francophonie n'existent pas (au mieux, la mention « francophonie » est ajoutée au diplôme en français ou en langues modernes), sauf bien sûr, à l'Université de Louisiane. Ainsi, nous pouvons dire que malgré les progrès mentionnés, la francophonie demeure dans une position marginale dans la plupart des universités américaines.

Il convient également d'attirer l'attention sur le fait que la francophonie est totalement absente d'un grand nombre d'universités de tailles très diverses. Cette réalité et le manque de popularité auprès des étudiants, malgré les efforts faits ses dernières années, sont certainement des facteurs qui font que la francophonie tarde à atteindre un niveau optimal de reconnaissance au sein des universités américaines. Ce manque de popularité et de reconnaissance sur le plan national semble être dû à la difficulté de la francophonie de devenir une discipline autonome dans un pays anglophone.

En 1976, Bernth Lindfors affirme :

*African literature is a specialty rather than a discipline in American universities, and it appears destined to remain so for the foreseeable future... Until these deficiencies are remedied, African literature is not likely*

*to gain recognition as a separate, but equal  
humanistic discipline in American academia.*

(cité dans Gadjigo, 2003, p. 39)

Aujourd'hui, il paraît raisonnable d'appliquer l'observation de Lindfors à l'ensemble de la francophonie. En effet, la francophonie semble éprouver une grande difficulté à sortir des départements de français. Les cours sont presque toujours offerts en français dans le double objectif de la promotion et de la maîtrise de la langue et de la littérature françaises, limitant le champ aux étudiants qui ont des connaissances en français. Et puisque cette population d'étudiants est fortement minoritaire, la popularité de la francophonie est très limitée et le champ se perd parmi tous les autres auxquels les étudiants ont accès. Cela peut paraître étonnant, mais il y a aujourd'hui un nombre considérable de personnes aux États-Unis, tant dans les milieux universitaires que professionnels, qui n'ont aucune idée de ce qu'est la francophonie, certaines n'ont même jamais entendu le terme. Ainsi, il est impératif que la francophonie s'affirme en tant que discipline et qu'elle acquière son autonomie. Pour ce faire, deux actions primordiales s'imposent : la démystification de ce qu'est la francophonie et la mise à profit du système américain d'arts libéraux.

Cette démystification, nous l'entendons au sens que Christopher L. Miller (2010) lui accorde dans *French Global: A New Approach to Literary History* : « *If the French nation can manage to let go of the rigid sense of privileged centrality that has so long characterized its relations [...], the place of French in the world will only become more dynamic and more interesting.* » (p. 252) En d'autres mots, nous sommes convaincus de la nécessité de rendre la francophonie plus accessible et plus flexible en faisant appel aux esprits créatifs des spécialistes qui s'emploieront à faire disparaître les sentiments de peur et d'intimidation découlant de la rigueur et de la rigidité qui, trop souvent, sont associés à la langue française. En outre, comme la francophonie comprend l'étude de la littérature et de la culture françaises, l'apprenant n'a pas nécessairement besoin de savoir parler et lire le français avant d'être initié à cette littérature et cette culture.

C'est ici qu'entrent en jeu les arts libéraux : les spécialistes de la francophonie doivent mettre à profit le système universitaire américain qui exige que tout étudiant de premier cycle, quelle que soit la discipline, suive des cours dans toutes les disciplines considérées comme fondamentales. Concrètement, il est possible de créer et d'enseigner en anglais des cours de littérature, de culture et de civilisation francophones où, entre autres, des œuvres francophones traduites peuvent être présentées aux étudiants pour les initier à la francophonie. Cette stratégie augmentera le niveau de sensibilisation à la discipline dans les milieux universitaires et elle encouragera les étudiants qui aiment la littérature, mais qui ne parlent ni ne lisent le français, à découvrir la francophonie. Par ailleurs, il serait également intéressant que, parallèlement, les spécialistes de la francophonie s'investissent dans la création de programmes interdisciplinaires pour donner davantage de visibilité à la francophonie.

Une autre façon de démystifier la francophonie est de favoriser la disponibilité et la diffusion de la littérature en langue française, tant pour les personnes qui font des lectures personnelles que pour celles qui suivent des cours ou des séminaires. Pour ce faire, la traduction est la voie à privilégier. Dans *French Global: A New Approach to Literary History*, Gisèle Sapiro (2010) rappelle le rôle crucial qu'a joué la traduction dans la circulation et l'internationalisation des œuvres, surtout au sein du mouvement de « *nationalization* » (p. 300) et de « *vernacularization* » (*ibid.*, p. 300) en littérature depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle affirme que « *translation, which became by 1850 the main mode of circulation for texts within the emerging international book market, played a major role in the formation of the national literary fields* » (*ibid.*, p. 300). Sapiro poursuit en ajoutant que la stratégie présentée dans *Pour une littérature-monde en français* et qui consiste à défendre la périphérie plutôt que le centre « [...] *was certainly a strategy for adapting to the trends in the world market of translation, and especially in the Anglo-American book market.* » (*ibid.*, p. 316) La francophonie étant incluse dans la périphérie, elle n'a d'autre choix que de se faire traduire si elle veut percer le marché mondial.

Bien que de réels progrès aient été réalisés au cours des dernières décennies, la francophonie a encore un long chemin à parcourir en Amérique du Nord si elle entend s'affirmer en tant que discipline à part entière. Que ce soit au Québec, au Canada anglophone ou aux États-Unis,

les fervents défenseurs de la francophonie doivent, d'une part, se montrer proactifs s'ils désirent franchir les barrières érigées pour protéger la littérature québécoise et, d'autre part, établir une stratégie pour que la francophonie sorte des cercles où elle évolue pour rejoindre un plus grand nombre d'adeptes nord-américains.

### **Bibliographie**

- Bensmaïa, R. (2003). Francophonie. *Yale French Studies*, 103, 17-23.
- Druon, M. (1997). Senghor : père fondateur de la francophonie. Dans L. S. Senghor (dir.) *Présence Senghor : 90 écrits en hommage aux 90 ans du poète-président* (p. 121-123). Paris : Presses de l'Unesco.
- Gadjigo, S. (2003). Teaching Francophone African Literature in the American Academy. *Yale French Studies*, 103, 33-40.
- Koné, A. (2003). Teaching Francophone Literature: Remarks from Two Continents. *Yale French Studies*, 103, 64-71.
- Organisation internationale de la Francophonie (2018). *La Langue française dans le monde, Synthèse 2018*. Paris : Éditions Gallimard. Récupéré le 18 novembre 2019 de : <http://observatoire.francophonie.org/2018/synthese.pdf>.
- Miller, C. L. (2010). The Slave Trade, la francAfrique, and the Globalization of French. Dans C. McDonald et S. R. Suleiman (dir.) *French Global: a New Approach to Literary History* (p. 240-256). New York : Columbia University Press.
- Pinhas, L. (2004). Aux origines du discours francophone. *Communication & Langages*, 140, 69-82.
- Provenzano, F. (2006a). Francophonie et études francophones : considérations historiques et méta critiques sur quelques concepts majeurs. *Journal of Multidisciplinary International Studies*, 3(2), 1-17.
- . (2006b). La « francophonie » : définitions et usages. *Quaderni*, 62, 93-102.
- Reclus, O. (1886). *France, Algérie et Colonies*. Paris : Hachette.

- Riffard, C. (2006). Francophonie littéraire : quelques réflexions autour des discours critiques. *Lianes Association*, 1-10. Récupéré le 12 novembre 2019 de : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01064514/document>.
- Rossignol, A. (1989). Le Mot d'Or. APFA – Actions pour promouvoir le français des affaires. *Actes et lauréats des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années (1989-1990)*. Récupéré le 12 septembre 2019 de : <http://www.apfa.asso.fr/wp-content/uploads/2019/01/Expose-Alain-ROSSIGNOL-4.pdf>.
- (2014). Le Mot d'Or. APFA – Actions pour promouvoir le français des affaires. *Actes et lauréats de la 26<sup>ème</sup> année (2014)*. Récupéré le 9 juin 2019 de : <http://www.apfa.asso.fr/wp-content/uploads/2018/12/rossigno.pdf>.
- Sapiro, G. (2010). French Literature in the World System of Translation. Dans C. McDonald et S. R. Suleiman (dir.) *French Global: a New Approach to Literary History* (p. 298-319). New York : Columbia University Press.
- Scharfman, R. (2003). Before the Postcolonial. *Yale French Studies*, 103, 9-16.
- Semujanga, J. et Call, M. (2003). The Fortunes and Misfortunes of Teaching Francophone Literatures in Canada. *Yale French Studies*, 103, 72-80.
- Senghor, L. S. (1962). Le français, langue de culture. *Esprit*, 11(311), 837-844. Récupéré le 3 juin 2019 de : <https://esprit.presse.fr/article/senghor-leopold-sedar/le-francais-langue-de-culture-32919>.
- Thomas, D. (2017). L'Afrique à l'université américaine. Dans A. Mabanckou (dir.) *Penser et écrire l'Afrique aujourd'hui* (p. 81-91). Paris : Éditions Le Seuil.

---

<sup>1</sup> Tiré de l'allocution d'Alain Rossignol, ancien conseiller culturel des pays d'Afrique francophone, prononcée à Paris en 2014 lors de la Journée du français des affaires et des mots d'or (Rossignol, 2014).

- <sup>2</sup> Tiré de l'allocution d'Alain Rossignol, Inspecteur pédagogique régional d'économie et gestion, prononcée lors de la Journée annuelle du français des affaires et du Mot d'Or de la francophonie à Abidjan en 1989 (Rossignol, 1989).
- <sup>3</sup> Information fournie lors d'une entrevue téléphonique (juin 2017) avec Fatoumatou Touré-Cissé, Professeure de littérature africaine à l'Université Félix Houphouët-Boigny (Côte-d'Ivoire).
- <sup>4</sup> Information fournie par correspondance écrite (juin 2017) par Babou Diene, Maître de conférences à l'Université Gaston-Berger de Saint-Louis (Sénégal).
- <sup>5</sup> Information fournie lors d'une entrevue téléphonique (juin 2017) avec Michel Yaovi Gbelome, Assistant au Département d'étude francophone à l'Université d'Abomey Calavi (Bénin).
- <sup>6</sup> Information fournie par correspondance écrite (juin 2017) par Mbouh Diagana, Maître de conférences à l'Université de Nouakchott (Mauritanie).